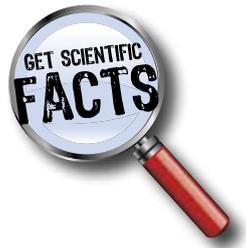




LE MÉTHYLÈNE GLYCOL

dans les produits de lissage des cheveux



Le méthylène glycol est un ingrédient utilisé dans certains produits de lissage des cheveux. Il s'agit du produit de la réaction entre le formaldéhyde et l'eau. Le formaldéhyde est une substance toxique, et sa réaction avec l'eau étant réversible, les produits contenant du méthylène glycol peuvent, dans certains cas, libérer du formaldéhyde. La question est la suivante: l'utilisation du méthylène glycol dans les produits de lissage des cheveux est-elle sûre?

→ QU'EST-CE QUE LE MÉTHYLÈNE GLYCOL?

Dissoute dans l'eau, une molécule de formaldéhyde - qui est un gaz à température ambiante - réagit avec une molécule d'eau pour former du méthylène glycol. Cette réaction peut être facilement réversible dans diverses conditions. Les deux composés existent en équilibre et se transforment constamment et rapidement en l'un et l'autre. Le rythme de conversion dépend de la température, du pH, de la concentration et de la présence d'autres molécules. Par conséquent, même s'il s'agit de deux molécules différentes sur le plan chimique, le Comité scientifique de sécurité des consommateurs a considéré que le méthylène glycol, dans une solution, était équivalent au formaldéhyde.

→ COMMENT LES CONSOMMATEURS SONT-ILS EXPOSÉS AU MÉTHYLÈNE GLYCOL?

A l'heure actuelle, le méthylène glycol est utilisé dans les produits de lissage des cheveux, avec des concentrations pouvant aller jusqu'à 9,6 % dans certains cas. Il s'agit d'un niveau bien supérieur à la limite fixée pour le formaldéhyde, qui se situe à 0,2%. L'utilisation de ces produits implique également de la chaleur et l'application avec un fer à lisser ou un séchoir, qui peut libérer des vapeurs de formaldéhyde. Les lisseurs de cheveux sont généralement utilisés chez les coiffeurs et certains professionnels peuvent ainsi être éventuellement exposés de manière significative à ces vapeurs de formaldéhyde.

→ QUELS SONT LES EFFETS ÉVENTUELS SUR LA SANTÉ DE L'EXPOSITION AU FORMALDÉHYDE?

Le formaldéhyde irrite les yeux, la peau et les voies respiratoires en cas d'inhalation. L'exposition, en cas d'inhalation, à des concentrations élevées de formaldéhyde peut provoquer des cancers du nez et de la gorge chez les animaux de laboratoire. L'exposition au formaldéhyde a également été reliée à des cas de leucémie chez l'homme. A partir des informations scientifiques disponibles, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé le formaldéhyde dans la catégorie des substances potentiellement cancérigènes pour l'homme.

→ L'UTILISATION DU MÉTHYLÈNE GLYCOL DANS LES PRODUITS DE LISSAGE DES CHEVEUX EST-ELLE SÛRE?

Il existe actuellement des restrictions concernant l'utilisation de formaldéhyde dans les cosmétiques, mais aucune ne mentionne clairement le méthylène glycol dans les produits de lissage des cheveux. L'avis scientifique du Comité scientifique de sécurité des consommateurs indique que lors de l'utilisation du méthylène glycol dans les produits de lissage des cheveux à une concentration de 0,2%, la quantité de vapeur de formaldéhyde libérée peut dépasser le niveau de 0,1 mg/m³ recommandé pour la qualité de l'air par l'OMS et constituer un risque pour la santé. Par conséquent, le Comité conclut que l'utilisation de méthylène glycol dans les produits de lissage des cheveux à des niveaux aussi faibles que la concentration limite autorisée actuellement de 0,2 % pour le formaldéhyde n'est pas considérée comme sûre.

Cette fiche d'information est fondée sur l'avis scientifique intitulé "**Méthylène glycol**" adopté les 26-27 juin 2012 par le Comité scientifique de sécurité des consommateurs indépendant de l'Union européenne.

L'avis détaillé et nuancé du Comité scientifique des risques sanitaires émergents et nouveaux de l'Union européenne sur cette question est disponible en anglais à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/health/scientific_committees/consumer_safety/docs/sccs_o_097.pdf



COMITES SCIENTIFIQUES

GreenFacts
Facts on Health and the Environment